



Mise à jour : juillet 2006

AIDES FINANCIERES POUR LES ETABLISSEMENTS DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR

Région	<p><u>Conditions d'éligibilité :</u></p> <p>Soutien à l'effort d'adaptation qualitative de l'Hôtellerie de Plein Air sur des lignes comme la modernisation et la qualification des établissements, la valorisation de l'environnement, les opérations innovantes ou s'inscrivant dans une démarche d'accessibilité.</p> <p>Le classement après travaux doit atteindre le 2* minimum</p> <p><u>Aides financières :</u></p> <p><u>Modernisation et extension</u> : le plafond de la dépense subventionnable est fixé à 230 000 € HT par établissement et par tranche. Maximum de 2 interventions sur 5 ans.</p> <p><u>Création</u> : le plafond de la dépense subventionnable est fixé à 300 000 € HT par établissement.</p>
---------------	--

Suite : tournez svp >

Département	<p><u>Conditions d'éligibilité :</u></p> <p>Les opérations éligibles concernent la modernisation et l'extension des terrains de camping. Aide réservée aux établissements exploités depuis au moins 3 ans.</p> <p>Le classement après travaux doit atteindre le 2* minimum.</p> <p>Les bénéficiaires doivent être adhérent à la Charte nationale des « campings qualité + ».</p> <p>L'achat et l'installation de mobil-homes et HLL ne sont pas éligibles à cette subvention, mais la dissimulation paysagère de ces éléments peut être prise en compte.</p> <p><u>Aides financières :</u></p> <p>Le plafond pour ces interventions est fixé à 76 335 € pour un taux d'intervention de 20%.</p>
--------------------	---

Ces aides sont attribuées selon des conditions spécifiques, il est donc nécessaire d'étudier ensemble vos projets d'investissements afin qu'ils bénéficient, en fonction des fonds disponibles, d'un accueil favorable de la part des financeurs publics. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous convenions ensemble d'un rendez vous dans votre établissement en amont de vos projets de développement ou d'investissement.

Contact à la CCI du Lot : Stéphanie NEDELEC - Conseillère Tourisme –
05 65 20 35 22 – stephanie.nedelec@lot.cci.fr